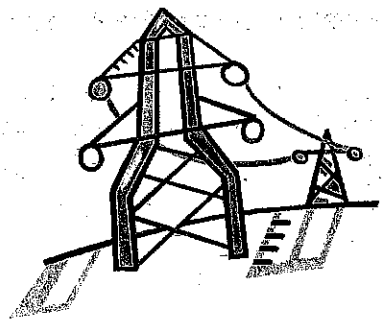
L'arrivée de l'électricité à Tancrou à la fin des années 1920



Dans la séance du conseil municipal du 27 février 1922 le maire de l'époque (Léon Daguet) exposa au *Conseil "que la question de l'électricité est à l'ordre du jour, que des secteurs s'établissent un peu partout dans l'arrondissement; que l'usage de l'électricité est appelé à se répandre dans les plus petits hameaux et dans les fermes les plus éloignées ; que son utilité n'est plus à démontrer; et qu'il importe d'agir vite si l'on veut aboutir bientôt".*

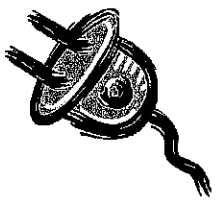
On résolut donc "*d'accepter le principe de l'adduction de l'électricité*" à Tancrou et de contacter à cet effet le maire de Mary afin qu'une association de communes se construise pour mutualiser les efforts d'électrification du secteur. C'est dans ce contexte que naquit le syndicat d'électrification, qui existe encore aujourd'hui.

Le 3 juin 1924 le *conseil "décide d'inscrire en dépenses au budget additionnel de l'exercice 1924 la somme de 8 000 F (à titre de comparaison le salaire annuel du garde champêtre était alors de 2 409 F) pour les premiers travaux d'installation"* afin de *pourvoir "à l'électrification de Tancrou et des hameaux".*

Le 23 mars 1925 Tancrou adhère définitivement au syndicat d'électrification, dont le siège est installé à Lizy. Le coût initial est nettement réévalué puisque la participation de notre village s'élève à plus de 61 000 F. en octobre 1925. Un emprunt remboursable sur trente ans sera nécessaire.

Seule la ferme de la Forêt semble trop à l'écart et on préfère en décembre 1925 attendre la construction de *"la ligne électrique de Chamigny à Changis qui aura lieu d'ici peu"* pour alimenter cette ferme isolée. Les frais de connection sont trop élevés si bien qu'en novembre 1928 encore, M. Sarrazin, propriétaire exploitant à la ferme de la Forêt, "*ne cesse de réclamer l'électricité".*

On ne sait exactement quand elle arriva dans ce bout du monde.



Quand les travaux furent-ils réalisés ?

La question ne trouve pas de réponse directe dans les archives dont nous disposons. Cependant le conseil fixe le 30 juin 1926 une indemnité de contrôle des lignes électriques à raison de 10 F par an et par km de ligne. L'indemnité est doublée en 1927. Cela laisse entendre que les travaux ont au moins commencé à cette date.

Par ailleurs le registre municipal, dans une séance d'avril 1927, indique que le conseil a voté l'achat d'une "*lampe supplémentaire pour l'éclairage public dans le hameau de Villemeneux*", ainsi que de "*trois allumeurs extincteurs*

En novembre 1928 enfin, le maire est chargé de veiller à installer l'électricité "*dans la mairie et les écoles de Tancrou, au mieux des intérêts de la commune".* C'est la dernière mention qui est faite à ce sujet.

On peut donc conclure de tout cela que les travaux d'électrification s'étalèrent probablement de 1926 à 1928. Le registre communal n'évoque plus du tout par la suite ce problème, qui est désormais occulté par celui de l'adduction de l'eau potable, qui va occuper le reste du mandat de Léon Daguet. Mais c'est une autre histoire ...



Ces années-là

L'électrification de notre village s'inscrit dans un contexte plus général. On sait grâce aux historiens que Tancrou n'échappe aucunement au modèle général :

"Si à partir de 1921 le développement des réseaux permet l'électrification des campagnes, qui fait l'objet d'un gros effort à partir de 1927-28, en revanche moins d'un logement paysan sur cinq est alors doté de l'eau courante et le puits reste le principal moyen d'alimentation en eau potable". (*)

(*) J-J. Becker et S. Bernstein, Nouvelle histoire de la France contemporaine, volume 12, Victoire et frustrations, 1990, p.347.